
ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2 006 480 EUROS
SIEGE SOCIAL : 40 BOULEVARD HENRI SELLIER - 92150 SURESNES
SIREN 552 064 933 RCS NANTERRE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2010

FAUVET GIREL

40 BD HENRI SELLIER

92150 SURESNES

Comptes annuels au 31 décembre 2009

AUDIT SYNTHÈSE

75008 PARIS Place de Narvik

BILAN

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2009</i>	<i>31/12/2008</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 500	1 500		
Fonds commercial	106 209		106 209	106 209
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	23 850		23 850	23 850
Constructions	269 455	173 621	95 834	97 822
Installations techniques, matériel, outillage	133 393	133 393		
Autres immobilisations corporelles	3 094	3 094		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				42 300
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	4 040		4 040	4 040
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	541 541	311 608	229 932	274 220
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				6 566
Autres créances	63 948		63 948	24 397
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	4 600 000		4 600 000	4 550 000
(dont actions propres :)				
Disponibilités	182 449		182 449	161 931
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 432		2 432	2 289
ACTIF CIRCULANT	4 848 829		4 848 829	4 745 182
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 390 370	311 608	5 078 762	5 019 402

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2009</i>	<i>31/12/2008</i>
Capital social ou individuel (dont versé : 2 006 480)	2 006 480	2 006 480
Primes d'émission, de fusion, d'apport	208 086	208 086
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	17 480	17 480
Réserve légale	200 648	200 648
Réserves statutaires ou contractuelles	2 572 790	2 572 790
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	(48 209)	(172 941)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	53 402	124 732
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	10 982	11 287
CAPITAUX PROPRES	5 021 658	4 968 561
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	20 000	
Provisions pour charges		
PROVISIONS	20 000	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 391	16 118
Dettes fiscales et sociales	9 657	20 215
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 056	14 507
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	37 104	50 841
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 078 762	5 019 402

Résultat de l'exercice en centimes

53 401,54

Total du bilan en centimes

5 078 761,71

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2009</i>	<i>31/12/2008</i>
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services		12 846	12 846	15 748
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		12 846	12 846	15 748
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges Autres produits			130 763	112 324
PRODUITS D'EXPLOITATION			143 609	128 072
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales			70 155 9 050 23 055 9 469	61 462 8 163 22 171 9 413
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Autres charges			10 131 39 610	7 709 46 056
CHARGES D'EXPLOITATION			161 470	154 973
RESULTAT D'EXPLOITATION			(17 862)	(26 901)
OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			2 628 116 504	2 432 213 526
PRODUITS FINANCIERS			119 132	215 958
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER			119 132	215 958
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			101 271	189 057

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2009</i>	<i>31/12/2008</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		845
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 650	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	305	305
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 955	1 150
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	20 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(18 045)	1 150
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	29 824	65 475
TOTAL DES PRODUITS	264 696	345 180
TOTAL DES CHARGES	211 294	220 448
BENEFICE OU PERTE	53 402	124 732

ANNEXE

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos au 31 Décembre 2009.
Le bilan à cette date, avant répartition, fait état d'un total de 5 078 761,71 €

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Aucun fait majeur n'est intervenu au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2009.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

(En application du Code de Commerce - Article L 123-12 à L 123-24)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont constituées d'un fonds de commerce et d'un logiciel.

Logiciel	linéaire	12 mois
----------	----------	---------

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Les taux d'amortissements pratiqués sont les suivants :

Construction	linéaire	2 %	50 ans
Conteneur	dégressif	31,25 %	8 ans
Matériel de transport	linéaire	25 %	4 ans
Matériel en location agencement	linéaire	15 %	6 ans

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières correspondent à 128 actions CTC.

Stocks

Néant

Informations sur les VMP :

La société FAUVET GIREL détient au 31/12/09 des certificats de dépôt pour un montant de 4 600 000 €. Ils ont une durée maximum de 1 mois et sont rémunérés à taux fixe.

Créances et dettes :

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont éventuellement dépréciées par voie de provision pour tenir compte au cas par cas des difficultés de recouvrement.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Engagements hors bilan

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite ses salariés ne sont pas comptabilisés. Leur montant n'est pas significatif.

Les engagements en matière de pensions dont bénéficient les membres des organes d'administration et de direction ne sont pas comptabilisés. Ils sont évalués à environ 110 000€

Effectif :

La société compte 2 salariés au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2009.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT

IMMOBILISATIONS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	107 709		
Terrains	23 850		
	<i>Dont composants</i>		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	200 759		
Const. Install. générales, agencements, aménagements	60 553		8 143
Install. techniques, matériel et outillage industriels	158 547		
Installations générales, agencements, aménagements	3 094		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	42 300		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	489 103		8 143
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	4 040		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 040		
TOTAL GENERAL	600 852		8 143

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			107 709	
Terrains			23 850	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			200 759	
Constructions, installations générales, agencements			68 696	
Installations techn., matériel et outillages industriels		25 154	133 393	
Installations générales, agencements divers			3 094	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		42 300		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		67 454	429 792	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			4 040	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			4 040	
TOTAL GENERAL		67 454	541 541	

BILAN

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2009</i>	<i>31/12/2008</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 500	1 500		
Fonds commercial	106 209		106 209	106 209
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	23 850		23 850	23 850
Constructions	269 455	173 621	95 834	97 822
Installations techniques, matériel, outillage	133 393	133 393		
Autres immobilisations corporelles	3 094	3 094		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				42 300
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	4 040		4 040	4 040
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	541 541	311 608	229 932	274 220
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				6 566
Autres créances	63 948		63 948	24 397
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	4 600 000		4 600 000	4 550 000
(dont actions propres :)				
Disponibilités	182 449		182 449	161 931
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 432		2 432	2 289
ACTIF CIRCULANT	4 848 829		4 848 829	4 745 182
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 390 370	311 608	5 078 762	5 019 402

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2009</i>	<i>31/12/2008</i>
Capital social ou individuel (dont versé : 2 006 480)	2 006 480	2 006 480
Primes d'émission, de fusion, d'apport	208 086	208 086
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	17 480	17 480
Réserve légale	200 648	200 648
Réserves statutaires ou contractuelles	2 572 790	2 572 790
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	(48 209)	(172 941)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	53 402	124 732
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	10 982	11 287
CAPITAUX PROPRES	5 021 658	4 968 561
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	20 000	
Provisions pour charges		
PROVISIONS	20 000	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 391	16 118
Dettes fiscales et sociales	9 657	20 215
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 056	14 507
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	37 104	50 841
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 078 762	5 019 402

Résultat de l'exercice en centimes

53 401,54

Total du bilan en centimes

5 078 761,71

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2009</i>	<i>31/12/2008</i>
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services		12 846	12 846	15 748
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		12 846	12 846	15 748
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges Autres produits			130 763	112 324
PRODUITS D'EXPLOITATION			143 609	128 072
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales			70 155 9 050 23 055 9 469	61 462 8 163 22 171 9 413
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Autres charges			10 131 39 610	7 709 46 056
CHARGES D'EXPLOITATION			161 470	154 973
RESULTAT D'EXPLOITATION			(17 862)	(26 901)
OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			2 628 116 504	2 432 213 526
PRODUITS FINANCIERS			119 132	215 958
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER			119 132	215 958
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			101 271	189 057

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2009</i>	<i>31/12/2008</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		845
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 650	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	305	305
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 955	1 150
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	20 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(18 045)	1 150
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	29 824	65 475
TOTAL DES PRODUITS	264 696	345 180
TOTAL DES CHARGES	211 294	220 448
BENEFICE OU PERTE	53 402	124 732

ANNEXE

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos au 31 Décembre 2009.
Le bilan à cette date, avant répartition, fait état d'un total de 5 078 761,71 €

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Aucun fait majeur n'est intervenu au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2009.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

(En application du Code de Commerce - Article L 123-12 à L 123-24)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont constituées d'un fonds de commerce et d'un logiciel.

Logiciel	linéaire	12 mois
----------	----------	---------

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Les taux d'amortissements pratiqués sont les suivants :

Construction	linéaire	2 %	50 ans
Conteneur	dégressif	31,25 %	8 ans
Matériel de transport	linéaire	25 %	4 ans
Matériel en location agencement	linéaire	15 %	6 ans

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières correspondent à 128 actions CTC.

Stocks

Néant

Informations sur les VMP :

La société FAUVET GIREL détient au 31/12/09 des certificats de dépôt pour un montant de 4 600 000 €. Ils ont une durée maximum de 1 mois et sont rémunérés à taux fixe.

Créances et dettes :

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont éventuellement dépréciées par voie de provision pour tenir compte au cas par cas des difficultés de recouvrement.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Engagements hors bilan

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite ses salariés ne sont pas comptabilisés. Leur montant n'est pas significatif.

Les engagements en matière de pensions dont bénéficient les membres des organes d'administration et de direction ne sont pas comptabilisés. Ils sont évalués à environ 110 000€

Effectif :

La société compte 2 salariés au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2009.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT

IMMOBILISATIONS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	107 709		
Terrains	23 850		
	<i>Dont composants</i>		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	200 759		
Const. Install. générales, agencements, aménagements	60 553		8 143
Install. techniques, matériel et outillage industriels	158 547		
Installations générales, agencements, aménagements	3 094		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	42 300		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	489 103		8 143
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	4 040		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 040		
TOTAL GENERAL	600 852		8 143

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			107 709	
Terrains			23 850	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			200 759	
Constructions, installations générales, agencements			68 696	
Installations techn., matériel et outillages industriels		25 154	133 393	
Installations générales, agencements divers			3 094	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		42 300		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		67 454	429 792	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			4 040	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			4 040	
TOTAL GENERAL		67 454	541 541	

AMORTISSEMENTS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>fin d'exercice</i>
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 500			1 500
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	159 812	3 906		163 719
Constructions installations générales, agencemnts, aménagmnts	3 678	6 225		9 903
Installations techniques, matériel et outillage industriels	158 547		25 154	133 393
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 094			3 094
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	325 131	10 131	25 154	310 108
TOTAL GENERAL	326 631	10 131	25 154	311 608

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
<i>Rubriques</i>	<i>Dotations</i>			<i>Reprises</i>			<i>Mouvements amortissements fin exercice</i>
	<i>Différentiel de durée et autres</i>	<i>Mode dégressif</i>	<i>Amort.fisc. exception.</i>	<i>Différentiel de durée et autres</i>	<i>Mode dégressif</i>	<i>Amort.fisc. exception.</i>	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL							
Acquis. titre							
TOTAL							

<i>Charges réparties sur plusieurs exercices</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Dotations</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Implantations étrangères avant 01/01/92 Implantations étrangères après 01/01/92 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	11 287		305	10 982
PROVISIONS REGLEMENTEES	11 287		305	10 982
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges		20 000		20 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		20 000		20 000
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	11 287	20 000	305	30 982
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles		20 000	305	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	35 652	35 652	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	10 292	10 292	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	18 004	18 004	
Charges constatées d'avance	2 432	2 432	
TOTAL GENERAL	66 380	66 380	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an, -5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	14 391	14 391		
Personnel et comptes rattachés	1 345	1 345		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 492	5 492		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 750	1 750		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 071	1 071		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	6 958	6 958		
Autres dettes	6 097	6 097		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	37 104	37 104		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

31/12/2009

PRODUITS A RECEVOIR	18 258,66
AUTRES CREANCES	13 876,44
468700 PRODUITS E RECEVOIR	13 876,44
BANQUES,ETABLISSEMENTS FINANCIERS	4 382,22
518700 INTERETS COURUS A RECEVOIR	4 382,22
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	18 258,66

DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/12/2009

CHARGES A PAYER	17 425,67
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	12 044,00
408100 FRS FACTURES NON PARVENUES	12 044,00
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 691,67
428200 DETTES PROVISION CONGES PAYES	1 345,00
438000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	170,67
438200 CHARGES SOC CP	605,00
448600 CHARGES A PAYER	571,00
AUTRES DETTES	2 690,00
468600 CHARGES A PAYER	2 690,00
TOTAL DES CHARGES A PAYER	17 425,67

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

31/12/2009

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 432,00
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	2 432,00
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 432,00
TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2 432,00

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

<i>Nature des charges</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
PROVISION POUR LITIGE	20 000	687500
TOTAL	20 000	

<i>Nature des produits</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
PRODUIT DE CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF	1 650	775000
REPRISE PROVISION SPECIALE	305	787260
TOTAL	1 955	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre de titres</i>			<i>Valeur nominale</i>
	<i>à la clôture de l'exercice</i>	<i>créés pendant l'exercice</i>	<i>remboursés pendant l'exercice</i>	
Actions ordinaires	250 810			8,00

VARIATION DE LA PROVISION SPECIALE DE REEVALUATION

Rubriques	Détermination des écarts		Utilisation marge supplémentaire d'amortissement de l'exercice		Montant provision fin d'exercice
	Augmentation des montants bruts	Augmentation des amortissements	Suppl. amortissmnt	Eléments cédés	
Terrains					3 664
TOTAL					3 664

VARIATION DE LA RESERVE DE REEVALUATION

Rubriques	Montant début d'exercice	Diminutions dues aux cessions	Autres variations +/-	Montant fin d'exercice	Pour mémoire : Ecart incorporé au capital
Terrains	17 480			17 480	
TOTAL	17 480			17 480	
TOTAL					

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES					
CTC SA	3 200 000	0,08 %	4 040		34 665 000
	11 605 000	1 728	4 040		3 658 000

ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2 006 480 EUROS
SIEGE SOCIAL : 40 BOULEVARD HENRI SELLIER - 92150 SURESNES
SIREN 552 064 933 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2010

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les conditions et délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux comptes.

Conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de Commerce, est annexé au présent rapport le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITE 2009

EVENEMENT IMPORTANT

Monsieur Jacques DAMBRINE, Administrateur et ancien Président de la Société, est décédé le 3 juillet 2009. Il n'est pas pourvu à son remplacement par le Conseil, le nombre d'administrateurs étant suffisant.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

ETABLISSEMENT FAUVET GIREL est une société cotée sur le marché Euronext Paris – Eurolist – Valeurs locales – CAC Fiancials, classée sous le secteur Sociétés financières – Instruments de placement en actions. La valeur la plus basse atteinte par le titre pour la période du 2 janvier 2009 au 31 décembre 2009 a été de 21,96 euros le 10 décembre 2009. Son cours le plus haut fut le 28 août 2009 à 44,90 euros. La fin d'année 2009 a été marquée par une baisse du titre sur le marché à 26,80 euros. (Données www.euronext.com)

Fauvet Girel n'a pas eu d'activité commerciale ou technique contractuelle nouvelle durant cet exercice, ni en prolongation de son concours à AFR.

La société n'a procédé à aucune cession de containers.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'exercice en cours ne comporte pas actuellement de perspective nouvelle et à court terme au plan opérationnel.

La société limite actuellement son activité au traitement des problèmes techniques et commerciaux issus de son passé de constructeur. Elle gère par ailleurs les emplois de trésorerie à court terme et l'exploitation de son parc immobilier.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations. Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Aucune prise de participation, de cession ou de prise de contrôle n'est intervenue au cours de l'exercice.

INFORMATIONS

ACTIONNARIAT SALARIE

Il n'y a pas de participation des salariés au capital de la société.

L'assemblée ayant déjà été consultée sur une augmentation de capital réservée aux salariés le 9 juin 2008. Nous vous informons que la prochaine échéance pour s'acquitter de cette obligation triennale aura lieu en 2011.

DETTES FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 (loi n° 2008-776 d'août 2008, art 24) et D 441-4 du Code de commerce, nous vous communiquons la décomposition au 31 décembre 2009 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

- Dettes fournisseurs : 3 303,35 €

INFORMATIONS SUR LA DETENTION DU CAPITAL PAR CERTAINS ACTIONNAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des associés possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote :

- La société SPACLO détient 86,30 % du capital de la Société, soit plus des deux tiers du capital.

Aucune modification des répartitions ci-dessus n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

PRESENTATION DES COMPTES ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

En raison de l'activité et des résultats de la société, son endettement de 37 104 euros (contre 50 841 euros au titre de l'exercice précédent soit une baisse de 37 %) n'est pas significatif. Nous signalons, à titre d'information, que le principal poste d'endettement concerne les dettes d'exploitation pour un montant de 24 048 euros. Compte tenu du marché, l'activité de la société devraient donc se maintenir et ne présente, en conséquence, aucun risque ni aucune incertitude quant à l'avenir.

EQUILIBRE FINANCIER

Les capitaux propres en fin d'exercice s'élèvent à 5 021 658 euros (contre 4 968 561 euros auparavant). Ils représentent 98,87% du total bilan de la Société.

L'actif immobilisé varie de 274 220 euros en 2008 à 229 932 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, soit une baisse de 16,15%.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

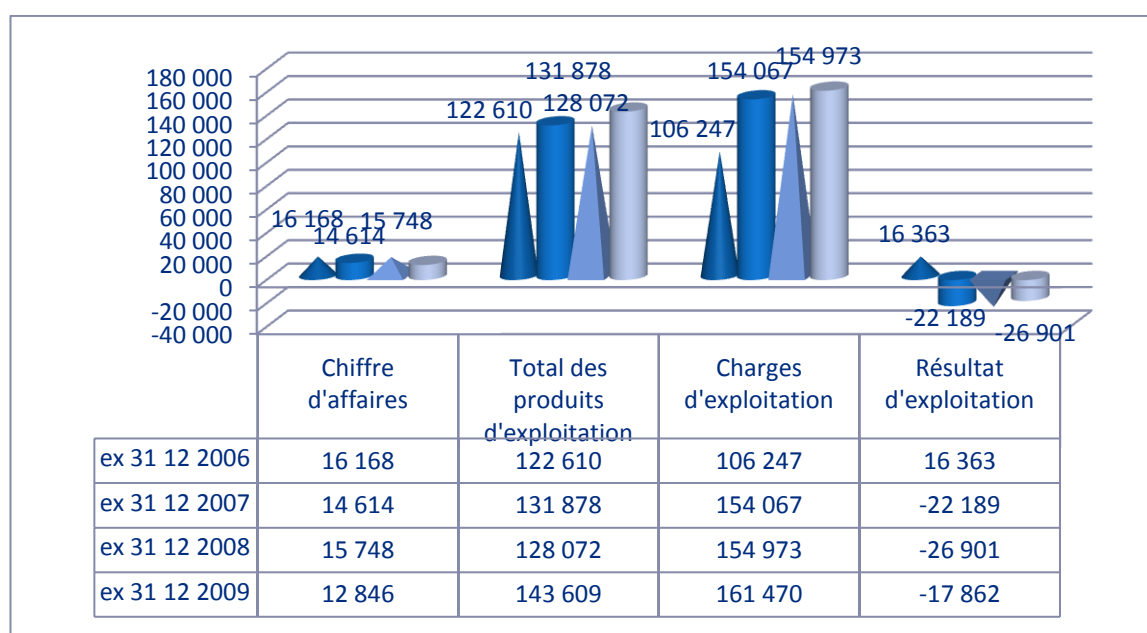
Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 12 846 euros contre 15 748 euros au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 18,42% ;

Le total des produits d'exploitation s'élève à 143 609 euros contre 128 072 euros au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 12,13% ;

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 161 470 euros contre 154 973 euros au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 4,2% ;

Le résultat d'exploitation ressort à (17 862) euros contre (26 901) euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 33,60% ;



Le montant des traitements et salaires s'élève à 23 055 euros contre 22 171 euros au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 3,98% ;

L'effectif salarié moyen est de un salarié.

Le montant des charges sociales s'élève à 9 469 euros contre 9 413 euros au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 0,59% ;

Compte tenu d'un résultat financier de 119 132 euros (215 958 euros au titre de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 101 271 euros contre 189 057 euros pour l'exercice précédent, soit une variation à la baisse de 46,43% ;

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de (18 045) euros et de l'impôt sur les bénéfices de 29 824 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 53 401,54 euros contre un bénéfice de 124 731,60 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation à la baisse de 57,19

7/13

Paraphe :

% ;

Au 31 décembre 2009, le total du bilan de la Société s'élevait à 5 078 761,71 euros contre 5 019 402,22 euros, soit une hausse de 1,18%.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du code de commerce.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 53 401,54 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- **Report à nouveau antérieur** (48 209,40) euros.
- **Résultat bénéficiaire de l'exercice** : 53 401,54 euros.

AFFECTATION

En totalité au compte « **Report à nouveau** », soit : 53 401,40 euros

Le Solde du compte « **Report à nouveau** » ressortira ainsi à 5 192,14 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

CONTROLE DUCOMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Aucun mandat ne doit faire l'objet d'un renouvellement cette année.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que les mandats des commissaires aux comptes arrivent à expiration.

L'Assemblée Générale se prononcera donc sur la nomination de Monsieur SIXDENIER, Commissaire aux comptes titulaire pour une période de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015. Il est à noter que la société SIXDENIER ET ASSOCIES a changé de dénomination pour COPERNIC le 14 septembre 2008.

Le cabinet SFECO est nommé Commissaire aux comptes suppléant pour une période de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre

JETONS DE PRESENCE

Enfin, vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil d'administration. A ce titre, nous vous proposons de fixer le montant des jetons de présence alloués pour l'année 2010 aux administrateurs à 7 500 euros.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'administration

ANNEXE

1. TABLEAU DES 5 DERNIERS EXERCICES

<i>Date d'arrêté</i> <i>Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>31/12/2009 12</i>	<i>31/12/2008 12</i>	<i>31/12/2007 12</i>	<i>31/12/2006 12</i>	<i>31/12/2005 12</i>
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	2 006 480	2 006 480	2 006 480	2 006 480	2 006 480
Nombre d'actions					
-ordinaires	250 810	250 810	250 810	250 810	250 810
Nombre maximum d'actions à créer					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	12 846	15 748	14 614	16 168	10 770
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	113 052	197 611	167 215	160 779	98 194
Impôts sur les bénéfices	29 824	65 475	55 409	54 470	32 174
Dot. Amortissements et provisions	29 826	7 404	4 976	3 601	3 186
Résultat net	53 402	124 732	106 830	102 709	62 834
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	0	1	0	0	0
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0	1	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	2	2	2	1	1
Masse salariale Sommes versées en avantages sociaux	23 055	22 171	21 630	17 058	16 367
(sécurité sociale, œuvres sociales...)	9 394	9 368	9 936	4 050	4 349

2. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 4 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

Monsieur Bruno DAMBRINE

- œ Président Directeur Général de la société CIWC
- œ Président du Conseil d'administration de la société CWS
- œ Directeur général et administrateur de la société SPACLO
- œ Directeur Général de la société ERMEWA FERROVIAIRE SAS
- œ Représentant permanent de la société SPACLO au Conseil d'administration de la société CHANTELE,
- œ Administrateur des sociétés EVS,
- œ Président de la société ORVAL et FERIFOS
- œ Représentant permanent de la société CWS au conseil d'administration de la SOCIETE AUXILIAIRE DE RECONSTRUCTION POUR L'INDUSTRIE SA.

Monsieur Gilles DAMBRINE

- œ Président Directeur Général et Administrateur de la Société ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL SA
- œ Directeur Général et Administrateur de la société CWS
- œ Directeur Général et Administrateur de la SOCIETE AUXILIAIRE DE RECONSTRUCTION POUR L'INDUSTRIE SA
- œ Administrateur de la société SPACLO SA,
- œ Administrateur de la société CIWC SA,
- œ Représentant permanent de la société CWS au Conseil d'administration de la société CTC SA,
- œ Représentant permanent de la société CWS au Conseil d'administration de la société EVS SA.

Monsieur Stéphane PREFOL

- œ Représentant permanent de la société CIWC au Conseil d'administration de la société CTC
- œ Représentant permanent de la société SPACLO au Conseil d'administration de la société CWS
- œ Administrateur de la société SPACLO

Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale (éléments fixes, variables et exceptionnels) y compris sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créances (Art. L 225-102-1 C. Com.) et des avantages de toute nature versés **durant l'exercice écoulé** à chaque mandataire social, ainsi que les critères en fonction desquels ils ont été calculés ou les circonstances en vertu desquelles ils ont été établis.

Nous vous indiquons également les engagements de toute nature pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements.

Il est rappelé, pour la bonne règle, qu'en fonction des décisions prises par le Conseil, Madame Marianne Dambrine a bénéficié d'un complément de retraite, reversé depuis le décès de Monsieur Jacques Dambrine jusqu'au 31 décembre 2009.

Depuis le Conseil d'administration du 14 novembre 2008, Monsieur Gilles DAMBRINE est Président Directeur Général de la Société.

Tableau récapitulatif des rémunérations de Gilles DAMBRINE				
Gilles DAMBRINE	Exercice N-1 (ex 31 12 2008)		Exercice N (ex 31 12 2009)	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence		2 000		2 000
Avantage en nature				
TOTAL		2 000		2 000

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants			
Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice N-1 (ex 31 12 2008)	Montants versés au cours de l'exercice N (ex 31 12 2009)	
Bruno DAMBRINE			
• Jetons de présence	2 000	2 000	
• Autres rémunérations			
Stéphane PREFOL			
• Jetons de présence		2 000	
• Autres rémunérations			
TOTAL	2 000	4 000	

ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2 006 480 EUROS
SIEGE SOCIAL : 40 BOULEVARD HENRI SELLIER - 92150 SURESNES
SIREN 552 064 933 RCS NANTERRE

RAPPORT SPECIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D'ACTIONS (ARTICLE L 225-184 DU CODE DE COMMERCE)

Conformément aux dispositions de l'article L 225-184 du Code de commerce, nous vous communiquons aux termes du présent rapport, les informations relatives aux opérations d'options de souscription et/ou achat d'actions réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Nous vous informons qu'aucune opération de cette nature ne s'est déroulée au cours de l'exercice écoulé.

Le Président Directeur Général

ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2 006 480 EUROS
SIEGE SOCIAL : 40 BOULEVARD HENRI SELLIER - 92150 SURESNES
SIREN 552 064 933 RCS NANTERRE

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL CONCERNANT L'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance, en application des dispositions de l'article L225-197-4 alinéa 1 du Code de commerce, qu'aucune attribution d'actions gratuites n'a été effectuée au profit des salariés et/ou dirigeants ne détenant pas plus de 10% du capital social, de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il convient de souligner que conformément à l'article L 225-197-4, s'il y avait eu attribution gratuite, elle n'aurait pas eue pour effet de permettre aux salariés et/ou dirigeants de détenir plus de 10% du capital social.

Fait à PARIS 8^{ème}.
Le 18 mars 2010

Le Président Directeur Général

ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2 006 480 EUROS
SIEGE SOCIAL : 40 BOULEVARD HENRI SELLIER – 92150 SURESNES
SIREN 552 064 933 RCS NANTERRE

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (ARTICLE L 225-37 DU CODE DE COMMERCE)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'administration ;
- des éventuelles limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général ;
- des procédures de contrôle interne ;
- des procédures de gestion des risques ;
- des modalités de participation aux assemblées générales ;
- éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique ;
- principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

1 - CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 COMPOSITION DU CONSEIL

Nous vous rappelons que votre Conseil d'administration est actuellement composé de 3 membres.

- Monsieur Gilles DAMBRINE, Administrateur et Président Directeur Général,
- Monsieur Bruno DAMBRINE, Administrateur,
- Monsieur Stéphane PREFOL, Administrateur.

La liste des administrateurs de la Société incluant les fonctions exercées dans d'autres sociétés est incluse dans le rapport de gestion page 6,7 et 8.

Conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L 225-51-1 du Code de commerce.

Le Conseil a décidé d'opter pour la confusion des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général au cours du Conseil d'administration du 14 novembre 2008. En conséquence, Monsieur Gilles DAMBRINE a été nommé Président du Conseil d'administration, et assume sous sa responsabilité la Direction Générale de la Société.

1.2 FREQUENCE DES REUNIONS

L'article 17 des statuts prévoit que le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Ainsi, au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'administration s'est réuni trois fois.

L'agenda des réunions du Conseil a été le suivant :

❖ **Conseil du 18 mars 2009 appelé à statuer sur :**

- ◆ *Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 14 novembre 2008 ;*
- ◆ *Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;*
- ◆ *Proposition de nomination d'un nouvel administrateur, Monsieur Stéphane PREFOL ;*
- ◆ *Proposition de renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Bruno DAMBRINE ;*
- ◆ *Proposition d'allocation de jetons de présence par l'assemblée ;*
- ◆ *Agrément du rapport du Président sur le contrôle interne ;*
- ◆ *Décisions à prendre pour la préparation et la convocation de l'Assemblée générale annuelle ordinaire sur les comptes dudit exercice ;*
- ◆ *Revalorisation du Complément de retraite du Monsieur Jacques DAMBRINE, ancien Président, réversible à Madame Marianne DAMBRINE ;*
- ◆ *Questions diverses.*

❖ **Conseil du 3 juin 2009 appelé à statuer sur :**

- ◆ *Approbation du procès verbal de la réunion du 18 mars 2009 ;*
- ◆ *Répartition des jetons de présences alloués par l'Assemblée générale.*

❖ **Conseil du 15 juillet 2009 appelé à statuer sur :**

- ◆ *Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 3 juin 2009 ;*
- ◆ *Décès d'un administrateur sans remplacement, Monsieur Jacques DAMBRINE ;*
- ◆ *Arrêté des comptes semestriels au 30 juin 2009 ;*
- ◆ *Questions diverses.*

1.3 CONVOCATIONS DES ADMINISTRATEURS

Conformément à l'article 17 des statuts, « En principe, la convocation doit être faite trois jours d'avance. Mais elle peut être verbale et sans délai si tous les administrateurs y consentent ou ratifient ». Les administrateurs ont été régulièrement convoqués lors des conseils soit par courrier soit oralement au moins trois jours avant la date fixée pour la tenue de la réunion du conseil.

Conformément à l'article L 225-238 du Code de commerce, le Commissaire aux comptes a été convoqué aux réunions du Conseil :

- du 18 mars 2009 qui a examiné et arrêté les comptes annuels par courrier recommandé avec avis de réception en date du 13 mars 2009. ;
- du 15 juillet 2009 qui a examiné et arrêté les comptes semestriels par courrier remis en mains propres contre décharge en date du 7 juillet 2009.

1.4 INFORMATION DES ADMINISTRATEURS

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués trois jours avant la réunion.

1.5 TENUE DES REUNIONS

La réunion du Conseil d'administration du 18 mars 2009 s'est déroulée au siège social du Cabinet AUDIT SYNTHESE, 11 rue de Téhéran 75008 PARIS.

Les réunions du Conseil d'administration des 3 juin 2009 et du 15 juillet 2009 se sont déroulées au siège social de la Société.

1.6 PROCES-VERBAUX DES REUNIONS

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai à tous les administrateurs.

1.7 LE TAUX DE PRESENCE DES ADMINISTRATEURS AUX CONSEILS

Pour tous les Conseils d'administrations de l'année 2009, l'ensemble des administrateurs étaient présents.

2 - POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Le Conseil d'administration accorde au Directeur Général les pouvoirs les plus étendus, conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

3 – PROCEDURE DE CONTROLE INTERNE

3.1 CONTROLE INTERNE

Les procédures de contrôle interne sont adaptées en fonction de la dimension très restreinte actuelle des activités de la Société.

Les gestions de trésorerie sont concentrées sur une banque centralisatrice qui fournit chaque fin de mois la situation des En cours et à chaque renouvellement les montants des produits financiers obtenus des placements.

La vérification des informations comptables et financières est facilitée par le nombre très faible d'opérations conduites.

La quasi-inexistence de personnel dépendant directement de la Société permet de s'assurer que les risques sociaux sont maîtrisés.

3.2 ORGANISATION DE LA FONCTION COMPTABLE

La comptabilité est externalisée et confiée à la société AUDIT SYNTHÈSE, cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.

La signature des règlements financiers et des paiements relève de la compétence du Président Directeur Général, après justification sur pièces approuvées.

3.3 CONTROLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL est une société anonyme cotée qui ne fait plus appel au marché financier depuis de nombreuses années. Compte tenu de la sortie du domaine opérationnel qui caractérise la situation, les relations avec les acteurs du marché et avec les organismes qui le gouvernent, sont de la compétence exclusive du Président Directeur Général. Il n'est pas dans les objectifs de rechercher la notoriété boursière.

3.4 CONTROLE DES COMPTES

Quant au contrôle des comptes, cette fonction relève de la mission du Commissaire aux comptes nommé par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires pour une durée de 6 années.

4 – PROCEDURES DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

La Société a une activité opérationnelle de location de conteneurs. Le principal du résultat de la Société résulte de la gestion de la trésorerie bloquée sur des comptes rémunérés à taux fixes.

Compte tenu de cette activité il n'existe pas de risque identifié.

5 – PARTICIPATION AUX ASSEMBLEES GENERALES

Les modalités de convocation, les conditions d'admission et les conditions d'exercice des droits de vote des actionnaires à l'Assemblée générale sont régis par la loi et les articles 25, 27 et 30 des statuts de la Société.

Article 25 – Convocation, lieu de réunion des Assemblées Générales

1. Les Assemblées générales sont convoquées, soit par le Conseil d'administration, soit par les Commissaires aux Comptes en cas d'urgence, soit par toutes personnes habilitées à cet effet.

La convocation des Assemblées générales est faite par avis insérés dans les délais légaux et réglementaires dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du lieu du siège social, et au « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires ».

Quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée, les Actionnaires, titulaires d'actions nominatives depuis au moins un mois à la date des insertions ci-dessus visées ou ayant déposé leurs actions au porteur au siège social également depuis un mois au moins à la date desdites insertions, seront en outre convoqués à toute Assemblée par lettre ordinaire ou, sur leur demande et à leurs frais, par lettre recommandée.

L'avis et les lettres de convocation doivent contenir les mentions prescrites par la loi

2. Lorsqu'une Assemblée n'a pu délibérer faute de réunir le quorum requis, la deuxième Assemblée et, le cas échéant, la deuxième Assemblée prorogée, sont convoquées six jours francs au moins d'avance dans les mêmes formes que la première. L'avis et les lettres de convocation de cette deuxième Assemblée reproduisent la date et l'ordre du jour de la première.

ARTICLE 27 – Accès aux Assemblées – pouvoirs

1. Tout Actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et également de la propriété de ses titres sous la forme et dans le délai mentionnés dans les avis de convocation, sans toutefois que ce délai puisse excéder cinq jours francs avant la réunion de l'Assemblée.
2. Un Actionnaire peut se faire représenter par un Actionnaire ou par son conjoint ; à cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Les représentants légaux d'Actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales Actionnaires prennent part aux Assemblées, qu'ils soient ou non personnellement Actionnaires.

ARTICLE 30 – Quorum – Vote – Nombre de voix

1. Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.
2. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la portion du capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

3. Au cas où des actions sont remises en gage, le droit de vote est exercé par le propriétaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste dépose, à la demande de son débiteur les actions qu'il détient en gage au lieu, sous la forme et dans le délai indiqué dans l'avis de convocation.
4. Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, à main levée, ou par assis et levés, ou par appel nominal, selon ce qu'en décide le bureau de l'Assemblée.

Toutefois le scrutin secret peut être réclamé :

- a. Soit par le Conseil d'administration,
- b. Soit par des Actionnaires représentant au moins le dixième du capital et à la condition qu'ils en aient fait la demande écrite au Conseil d'administration ou à l'autorité qui a procédé à la convocation deux jours francs au moins avant la réunion.

6 – ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Il n'existe pas d'éléments identifiés ayant une incidence en cas d'offre publique.

7 - PRINCIPES ET REGLES ARRETES POUR DETERMINER LES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations versées par la société ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL sont des jetons de présence. Le montant des jetons de présence 2009 a été fixé par l'Assemblée générale du 3 juin 2009. Le Conseil d'administration s'est réuni à l'issue de l'Assemblée générale et a procédé à la répartition des jetons de présence.

Fait à Paris.
Le 18 mars 2010.

Le Président Directeur Général

ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2 006 480 EUROS
SIEGE SOCIAL : 40 BOULEVARD HENRI SELLIER - 92150 SURESNES
SIREN 552 064 933 RCS NANTERRE

DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Je soussigné, Monsieur Gilles DAMBRINE, Président Directeur Général de la Société ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL, Société Anonyme au capital de 2 006 480 euros dont le siège social est 40 boulevard Henri Sellier 92150 SURESNES, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 552 064 933 atteste qu'à ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de l'émetteur ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles ils sont confrontés.

Gilles DAMBRINE
Président Directeur Général

ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL S.A

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

Exercice clos le 31 décembre 2009

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires
ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL S.A
40, boulevard Henri Sellier
92150 Suresnes

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL S.A.

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Page 2

Complément de retraite

Personne intéressée : Monsieur Jacques Dambrine, administrateur et ancien Président de la société, décédé le 3 juillet 2009

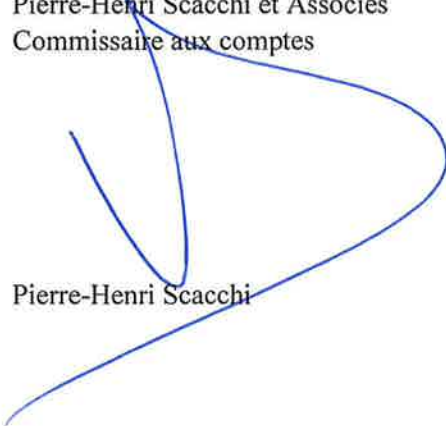
Votre conseil d'administration du 18 mars 2009 a autorisé le versement à Monsieur Jacques Dambrine d'un complément de retraite d'un montant mensuel porté à 9 868,29 euros au 1^{er} janvier 2009, réversible à 60 % à son épouse Madame Marianne Dambrine.

Les montants bruts versés par la société à ce titre à Monsieur Jacques Dambrine puis à Madame Marianne Dambrine, et comptabilisés en charges sur l'exercice, s'élèvent à 31 578,60 euros.

Levallois-Perret, le 3 mai 2010

Pierre-Henri Scacchi et Associés
Commissaire aux comptes

Pierre-Henri Scacchi



ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL SA

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235
DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIETE ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL S.A**

Exercice clos le 31 décembre 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL S.A

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires
ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL S.A
40, boulevard Henri Sellier
92150 Suresnes

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Etablissements Fauvet Girel S.A et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235
DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
Exercice clos le 31 décembre 2009

Page 2

**Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques
relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Levallois-Perret, le 3 mai 2010

Pierre-Henri Scacchi et Associés
Commissaire aux comptes

Pierre-Henri Scacchi



ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL S.A

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires
ETABLISSEMENTS FAUVET-GIREL S.A
40, boulevard Henri Sellier
92150 Suresnes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des provisions pour risques et charges, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur figurant dans le rapport de gestion sont incomplètes. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Levallois-Perret, le 3 mai 2010

Pierre-Henri Scacchi et Associés
Commissaire aux comptes

Pierre-Henri Scacchi